

Le droit des chercheurs à mettre leurs résultats de recherche en libre accès : appropriation des archives ouvertes par différentes communautés dans le monde

Hélène Bosc*

Courriel : hbosc-tchersky@orange.fr

Résumé

Le développement d'Internet a permis à la communauté scientifique de prendre conscience de son droit : celui de mettre en libre accès ses propres résultats de recherche. En 2002, un groupe de chercheurs et éditeurs a lancé la Budapest Open Access Initiative (BOAI). Il a formulé le concept du libre accès (LA) et les deux stratégies pour y parvenir : déposer dans une archive ouverte le double d'un article publié dans un périodique payé par souscription (« LA Vert »), et/ou publier dans une revue en libre accès (« LA Doré »). Le concept du libre accès s'est rapidement étendu mais il a d'abord été presque complètement assimilé au seul « LA Doré ». L'auto-archivage a été négligé en dépit du fait que cette voie verte représente la possibilité de croissance du LA la plus immédiate et la plus rapide. Les efforts déployés alors (analyses stratégiques, études, développement d'outils techniques pour créer des archives institutionnelles et mesurer leur impact) ont permis de démontrer l'importance et les avantages de l'auto-archivage. De ce fait le nombre d'archives a augmenté, tout comme l'obligation d'auto-archiver dans les universités, les institutions et les fondations de recherche. Dans quelques pays, une politique d'auto-archivage a été proposée au niveau gouvernemental. Cet engagement des hommes politiques commence à inquiéter certains éditeurs scientifiques, qui s'organisent en lobby anti-LA et réussissent dans certains cas à ralentir ou arrêter la législation. C'est pour cette raison que la communauté scientifique, moins vulnérable au lobby des éditeurs - que peuvent l'être les politiciens - prend l'initiative d'organiser une politique de LA avec l'obligation d'auto-archivage au niveau de l'université. ¹

Mots clés : libre accès, auto-archivage, archives ouvertes, archives institutionnelles, politique de la recherche, impact des recherches, citations, scientométrie.

* Bibliothécaire retraitée de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) PRMD, 37380 Nouzilly, FRANCE

¹ **NOTE** : Les illustrations de cet article sont de Judith Economos, elles sont extraites d'une série de diapositives proposées par Stevan Harnad pour illustrer son poème « Publish or Perish ».

La série complète des diapositives est disponible en ligne: <http://users.ecs.soton.ac.uk/harnad/Temp/publier-ou-perir.ppt>

Le poème en anglais (texte non illustré) est disponible en ligne:

<http://eprints.ecs.soton.ac.uk/12862/01/publish-or-perish.htm>

Ce poème a gagné le prix (catégorie langue anglaise) du concours organisé par *Euroscience* Open Forum (*ESOF2006*) *Poetry Competition*, sponsorisé par l' *Adrian von Braun Stiftung*

Abstract

In 2002, a group of researchers, librarians and publishers, launched the Budapest Open Access Initiative (BOAI), formulating the concept of Open Access (OA) as well as the two strategies for achieving it – OA self-archiving (BOAI-1, “Green OA”) and OA publishing (BOAI-2, “Gold OA”). The concept of OA spread rapidly among researchers and research policy-makers, but was at first equated almost completely with Gold OA publishing alone, neglecting Green OA self-archiving, despite the fact that it is Green OA that has the greatest immediate scope for growth. After considerable countervailing effort in the form of strategic analysis, research impact and outcome studies, and the development of technical tools for creating OA archives (or “Institutional Repositories” IRs) and measuring their impact, the importance and power of Green OA has been demonstrated and recognised, and with it has come a growing number of IRs and the adoption of mandatory OA self-archiving policies by universities, research institutions and research funders. In some countries OA self-archiving policies have even been debated and proposed at the governmental level. This strong engagement in Green OA by policy makers has begun to alarm journal publishers, who are now lobbying vigorously against OA, successfully slowing or halting legislation in some cases. It is for this reason that the research community itself – not vulnerable to publisher lobbying as politicians are – are now taking the initiative in OA policy-making, mandating self-archiving at the university level.

Keywords: Open access, research policy, research impact, citations, scientometrics, self-archiving, institutional repositories

Certains auteurs, comme les créateurs artistiques ne souhaitent pas donner un accès gratuit à leurs oeuvres parce qu'ils en attendent, à juste titre, des revenus. Les chercheurs à l'opposé, ne sont pas rémunérés pour leurs publications mais ils ont besoin que soit reconnue l'importance et l'influence de leurs travaux. : leur intérêt est de faire connaître leur travail le plus largement possible -ce qu'offre la voie du Web. Ils ont besoin de communiquer librement et gratuitement leurs résultats de recherche. C'est ce qu'on appelle le libre accès (LA).

Un chercheur peut se considérer propriétaire - avec l'organisme qui l'emploie et le finance - de ses résultats de recherche. De ce fait, il a le droit de disposer de son travail et donc de le mettre en libre accès pour le faire connaître aux autres chercheurs. Ce n'est qu'au moment où il publie dans un périodique que l'auteur peut (suivant les termes du contrat signé) céder certains droits sur son texte.

Dans certaines disciplines, et déjà depuis deux décennies, Internet a bouleversé les usages dans la communication scientifique. Nous verrons dans cet article comment dans le monde entier, chercheurs et professionnels de la documentation se mobilisent pour généraliser cette transformation et comment

dans certains pays les hommes politiques commencent à comprendre à leur tour, quels sont les enjeux du LA et votent des lois en sa faveur.

1 Appropriation d'Internet et du libre accès par les chercheurs



Le libre accès permet de travailler dans des conditions optimales d'échange d'informations et de rentabiliser ainsi les recherches sans frein financier. Ce type de communication rapide s'est développé avec les toutes premières techniques d'Internet (ARPANET à ce moment là). Elle a commencé d'abord avec le courriel ainsi qu'avec le FTP anonyme utilisé par les informaticiens à partir de 1973. En 1989, l'invention du Web a transformé rapidement la façon de communiquer au sein de petites communautés, informaticiens d'abord puis physiciens et mathématiciens ensuite (HARNAD, 1995 et 2007) [9] [14], (GUEDON, 1996) [7]. La création du protocole OAI-PMH en 1999 (pensé en fonction de la nécessité de rassembler le contenu des archives distribuées) a permis d'engager les autres communautés dans ce nouveau mode de fonctionnement. Le premier logiciel libre d'auto-archivage Eprints créé en 2000 (TANSLEY & HARNAD, 2000) [41] a concrétisé la puissance du protocole OAI par les premiers moissonnages de documents scientifiques dans différentes archives. Les pionniers du libre accès ont pu lancer auprès des chercheurs du monde entier, un mouvement de sensibilisation qui n'avait rien d'utopique.

2 Le mouvement du libre accès

En décembre 2001, une douzaine de chercheurs s'est réunie à Budapest pour appeler la communauté scientifique à entrer dans un nouveau système de communication basé sur les possibilités données par Internet. L'Open Access (OA), le libre accès (LA) en français, était défini (provisoirement) et une stratégie pour y parvenir était mise au grand jour (BOSC, 2003) [1]. La Budapest Open Access Initiative (BOAI) qui est née de cette rencontre, explique que le libre accès aux travaux de recherche est possible, en utilisant 2 voies : soit en continuant à publier dans un journal traditionnel et en mettant librement en ligne cet article (par auto-archivage) dans une archive ouverte (BOAI1- « la voie verte »), soit en publiant dans un nouveau type de périodique qui met l'article gratuitement en ligne (BOAI2- « la voie dorée »). Il est important de préciser que l'on auto-archivage le double d'un document publié -

donc contrôlé par les pairs - et que l'auto-archivage ne remet pas en question l'expertise des pairs (le « peer review »).

Une campagne d'information et de demande d'adhésion à la BOAI a été lancée dans la presse mondiale et sur Internet le 14 février 2002². On demandait aux chercheurs de s'engager à publier dans les nouvelles revues à accès gratuit et (ou) à auto-archiver leurs publications. Si 4800 signatures ont été recueillies à la suite de cet appel, très peu de responsables se sont intéressés à cette démarche et ont osé signer cette pétition.

Mais l'idée de la BOAI avec ses 2 voies pour atteindre le libre accès a fini par toucher les dirigeants des universités et des organismes de recherche européens et en octobre 2003, à Berlin, s'est tenue une première réunion avec signature d'une déclaration³.

Les signataires étaient à cette époque, sans doute plus portés par le sens du devoir que par la conviction car après cette première déclaration d'intention aucune action concrète en faveur du libre accès n'a été prise en haut lieu. Le nombre de signataires dans le monde, n'a cessé de croître et les réunions ont été multipliées en différents lieux, sous le nom de Berlin 2, 3, etc., mais toutes les feuilles de route déployées n'ont pas entraîné la concrétisation des déclarations d'intention de Berlin signées en octobre 2003. Un article récent de Jean-Claude Guédon analyse le rôle que pourraient jouer les gouvernements pour favoriser un développement plus rapide du LA (GUEDON, 2008) [8].

2.1 Le principe de l'auto-archivage

Il est important de rappeler ce qu'est l'auto-archivage et comment grâce à cette voie chaque chercheur peut mettre à disposition pour les autres chercheurs, ses résultats de recherche, très rapidement et tout à fait légalement (Harnad, 2003) [10]. Une archive peut contenir des articles non soumis au contrôle des pairs (pre-prints) mais son objectif principal est de mettre à la disposition des chercheurs qui ne peuvent pas avoir accès à tous les périodiques du monde (estimés à 24 000), *le double* des articles publiés (post-prints). Il s'agit donc de déposer simplement le dernier texte accepté avant publication. D'après les statistiques du site EPrints ROMEO⁴, 95% des périodiques permettent ce dépôt dans une archive (63% des périodiques autorisent les post-prints, 32 % donnent l'autorisation de mettre la publication en LA en attendant qu'elle soit publiée (pre-prints), 5% n'autorisent aucun auto-archivage.) Il suffit de mettre en accès clos tous les documents qui ne sont pas autorisés au LA pendant leur période d'embargo et de laisser toutefois, apparaître leurs métadonnées (titre, auteur, périodique, etc.). Dans un paragraphe ultérieur nous expliquons comment grâce à la visibilité des références dans les archives, les documents qui sont en accès clos peuvent être distribués semi-automatiquement comme des tirés-à-part, par les chercheurs qui le souhaitent, à ceux qui les demandent⁵. L'auto-archivage permet donc la distribution légale de 100% des publications scientifiques.

² <http://www.soros.org/openaccess>

³ <http://oa.mpg.de/openaccess-berlin/berlindeclaration.html>

⁴ <http://romeo.eprints.org/stats.php>

⁵ <http://openaccess.eprints.org/index.php?/archives/274-guid.html>

2.2 Les raisons de l'obligation de dépôt

Pour tenter de redynamiser le mouvement, après deux ans de rencontres sans suite, des chercheurs ont repris la main en proposant en 2005, aux signataires de Berlin 3 « l'obligation de dépôt »⁶. Pourquoi cette obligation?

Il est devenu évident que le chercheur lui-même, ne prendra pas le temps nécessaire pour auto-archiver, temps pourtant minime de 11 minutes en moyenne (CARR & HARNAD, 2005) [3]. L'exemple le plus flagrant de l'échec d'une politique volontariste est celui des National Institutes of Health (NIH) pour le dépôt dans l'archive PubMed Central qui n'a permis que l'auto-archivage de moins de 4% des publications annuelles. Cet échec a été dénoncé par l'Alliance for Taxpayer Access (ATA) [42].

Cette obligation, qui fait peur aux défenseurs de la liberté dans les universités, n'a pourtant rien d'insupportable dans le système actuel de la recherche. Elle n'est pas plus scandaleuse que de « publier ou périr » (règle implicite imposée aux chercheurs) souligne S. Harnad⁷. Il s'agit simplement d'obliger à auto-archiver toutes les publications en interne, de mettre en évidence toutes les métadonnées mais de ne proposer en libre accès que les publications (63%) qui ont ce statut juridique⁸. Lente à démarrer, cette obligation de dépôt n'est encore appliquée que dans quelques universités dans le monde⁹, (cf. tableau 2) mais ces universités sont l'exemple qui permet de démontrer que cette obligation n'a rien d'impossible ou d'effrayant et surtout qu'elle profite beaucoup à la renommée de l'université et sans doute aux chercheurs eux mêmes. Voici quelques arguments auxquels les décideurs auront été sans doute, sensibles.

Pas de réticences des chercheurs à l'obligation

L'enquête menée par Alma Swan, auprès de 1296 chercheurs de toutes disciplines dans le monde, révèle que 95% des chercheurs sont prêts à obtempérer à une politique d'obligation d'auto-archivage (fig.1) : 81% sont prêts à le faire volontiers, 13% le feraient avec réticence et 5% n'obéiraient pas (SWAN, 2005) [40].

⁶ <http://www.eprints.org/events/berlin3/outcomes.html>

⁷ http://www.ercim.org/publication/Ercim_News/enw64/harnad.html

⁸ <http://romeo.eprints.org/stats.php>

⁹ <http://www.eprints.org/openaccess/policysignup>

Résultats de l'enquête d'Alma Swan auprès de 1296 chercheurs

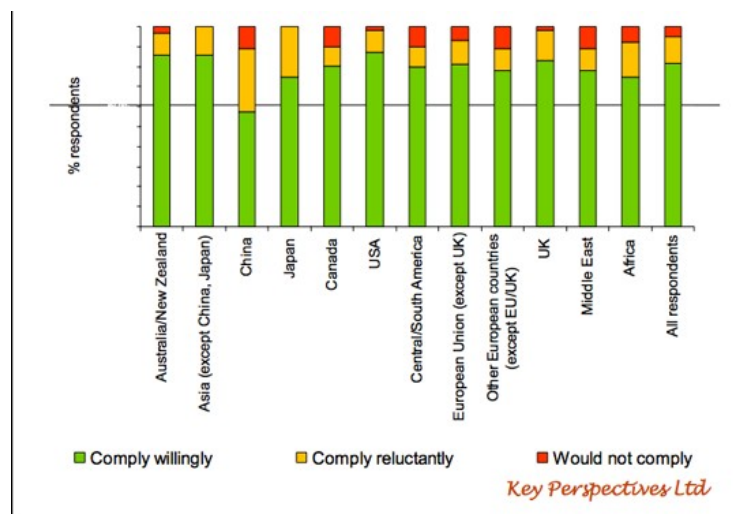


Fig 1. Pourcentage de chercheurs prêts à auto-archiver si on l'exigeait. D'après Alma Swan.

Légende : Vert : volontiers, Jaune : avec réticence, Rouge : refuseraient.

Les affirmations des chercheurs lors de cette enquête sont confirmées par un pourcentage de remplissage avoisinant 90% dans les archives avec obligation de dépôt comme celles du Queensland University Technology (QUT)¹⁰, du CERN ou de l'université de Minho au Portugal¹¹. On peut atteindre une participation à l'auto-archivage quasiment totale, au bout de 2 ans (SALE, 2006) [24].

Augmentation des citations

Il a été démontré que l'augmentation des citations des documents mis en libre accès peut aller de 25 à 250% (fig.2).

¹⁰ Paula Callan, bibliothécaire au QUT a contribué à développer l'idée de l'obligation de dépôt dans son université. Cette obligation en 2004, sera la première au monde.

¹¹ Eloy Rodriguez responsable du service de documentation de l'Université de Minho a mis en place l'archive RepositoriUM et a œuvré aussi pour obtenir l'obligation de dépôt. Il a réussi par ce moyen à propulser les résultats des travaux des chercheurs de son université sur les devants de la scène internationale.

Open Access increases citations

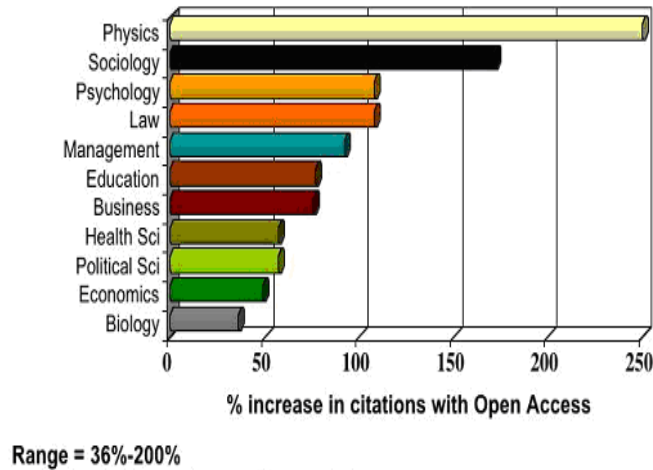


Fig. 2. Différences de taux de citations des articles auto-archivés et en libre accès (LA) par rapport aux articles non-LA publiés dans le même journal et la même année. LA est supérieur dans tous les domaines étudiés. D'après Brody & Harnad 2004 ; Hajjen et al. 2005

De nombreuses études sur le sujet, faites par différents auteurs et dans différents domaines ont été publiées et sont rassemblées sur le site d'Open Citation Project (OpCit) [19]. Certains pensent que les chercheurs pourraient faire un auto-archivage sélectif en ne déposant que leurs meilleurs articles et ces articles seraient plus propices à augmenter le taux de citation. On a donc soulevé l'hypothèse que l'avantage pour les articles en LA pourrait être un artefact, dû à un biais d'auto-sélection des auteurs. Mais une étude basée sur une comparaison entre les articles auto-archivés avec et sans obligation, n'a trouvé aucune différence notable dans l'avantage du LA pour les articles auto-archivés facultativement ou obligatoirement (GARGOURI et al., 2008) [5].

L'inaccessibilité de la majorité de la littérature

D'après John Houghton (HOUGHTON, 2007) [17] qui se base sur plusieurs études, (ROWLANDS & NICHOLAS, 2005) [23] (SPARKS, 2005) [31], 50% à 75% des chercheurs ont des difficultés à obtenir la littérature dont ils ont besoin. Ces difficultés sont variables selon les disciplines.

Retour sur investissement du financement de la recherche

Cette inaccessibilité a une répercussion nette sur l'économie de la recherche et provoque des pertes de rendement. Cet argument touche en premier lieu les financeurs de la recherche, les responsables d'université, toujours en quête de crédits, sont aussi concernés.

Ces arguments ont été développés par Stevan Harnad (HARNAD, 2006) [12] pour la recherche en Europe. Ils ont été repris par John Houghton dans un rapport économique concernant un grand nombre de pays (HOUGHTON & SHEENAN, 2006) [16].

3 Appropriations de la terminologie du libre accès

3.1 Le concept du libre accès déformé

Rappelons d'abord que les 2 termes « BOAI-1 » et « BOAI-2 », termes utilisés pour décrire les deux voies du libre accès lors de l'initiative de Budapest en 2002, ont été remplacés par respectivement « voie verte » et « voie dorée ». Cette nouvelle terminologie a été officialisée lors des débats organisés sur l'accès à la littérature par la revue *Nature*, en 2004¹². Ces termes se réfèrent à la dénomination des périodiques qui autorisent l'auto-archivage (périodiques appelés « verts ») et aux premiers périodiques en libre accès, appelés au moment de leur création « dorés ». Le financement de ces périodiques peut avoir différentes sources, seules ou combinées : subventions, publicité, paiement par l'auteur.

Le concept du libre accès proposé par l'Initiative de Budapest avec la publication dans des nouvelles revues dites « dorées » a sans doute été plus facile à comprendre que le concept de l'auto-archivage du double des articles publiés dans des revues traditionnelles et « vertes ». En faisant une recherche avec le mot clé « Open Access » sur tous les colloques tenus entre 2002 et 2005 on voit qu'Open Access n'est utilisé que pour parler essentiellement des nouvelles revues « dorées ». Il faut souligner que le texte de la Déclaration de Berlin sur l'Open Access en 2003, lui aussi, porte essentiellement sur les publications en libre accès. Pour en prendre conscience, il faut lire la rubrique « Supporting the Transition to the Electronic Open Access Paradigm »¹³. Les journalistes aussi ont largement contribué à véhiculer le concept déformé d'Open Access. Il suffit de relire les titres et les articles des quotidiens français et étrangers pour réaliser qu'on n'y parle « d'Open Access » que pour parler des nouveaux périodiques demandant une contribution financière à celui qui publie (l'auteur ou son institution).

Les revues dorées : une mine d'or

Jan Velterop qui participait à la réunion de Budapest (BOAI) a commencé à utiliser « Open Access » dans les publicités ou ses contributions orales et écrites pour présenter les nouvelles revues en libre accès de BioMed Central. Les promoteurs de BioMed Central d'abord, puis ceux des périodiques PLOS ensuite, ont donc largement contribué à semer le trouble dans les esprits. Après un fructueux développement des revues BioMed Central, Jan Velterop a rejoint, pendant un certain temps, la maison d'édition Springer en tant que « Director of Open Access » et a favorisé le développement des journaux dits « hybrides » chez cet éditeur. Ces périodiques offrent à l'auteur la possibilité de payer pour donner le LA, mais ce financement par le chercheur se surajoute au financement de l'abonnement payé par les bibliothèques : la transformation du concept Open Access dans ce cas, est très contestable du point de vue éthique et économique et on est bien loin de l'Initiative de Budapest. Les problèmes

¹² <http://www.nature.com/nature/focus/accessdebate/21.html>

¹³ <http://oa.mpg.de/openaccess-berlin/berlindeclaration.html>

liés à cette déformation sont expliqués par Peter Suber dans son analyse des revues hybrides (SUBER, 2006) [32]. Mais plus grave encore : depuis 2008, on assiste à un développement de nouvelles revues dorées dont les pratiques seraient douteuses. La montée de ces nouveaux périodiques est dénoncée par le journaliste Richard Poynder qui enquête sur ces startups de l'édition. Richard Poynder, travaille en free lance au Royaume-Uni et il a réussi à creuser le concept d'Open Access et à comprendre tous les enjeux de l'auto-archivage. On lui doit depuis 2004, une série d'interviews et d'analyses très pertinentes sur le mouvement du libre accès ¹⁴ ce qui permet aux chercheurs de dire : « Il est des nôtres ».

Faire reconnaître l'auto-archivage comme « Open Access »

La curiosité suscitée par les nouveaux périodiques « auteur-payeur » a totalement occulté les possibilités de libre accès données par les archives ouvertes. Dès 2003, Stevan Harnad, dans diverses publications et dans les messages dans son forum¹⁵ a lutté contre l'appellation «Open Access» restreinte à la seule voie dorée. Il a répété et répète encore que l'auto-archivage (la voie verte) est une voie beaucoup plus simple et plus rapide pour parvenir rapidement au libre accès (HARNAD et al. 2004) [11]. En 2004, son plaidoyer, dans le cadre de l'enquête sur le libre accès dans la communication scientifique lancée par les parlementaires, a été entendu et a permis que l'on considère enfin les archives ouvertes (POYNDER, 2004) [20]. Un rapport officiel du House of Commons Science and Technology Committee recommandant l'auto-archivage, en même temps que le développement des revues en LA, a été publié en juillet 2004 (Tenth Report, 2004)¹⁶. Nous reparlerons de cet épisode dans le paragraphe sur les projets politiques au Royaume-Uni.

3.2 Un concept du libre accès précisé : Open Access libre et gratis

Peter Suber et Stevan Harnad, parmi les principaux « penseurs » du libre accès ont compris qu'une partie de l'incompréhension générale du LA venait d'une mauvaise définition et que les définitions initiales faites lors des déclarations de Budapest (2002) et de Bethesda (2003)¹⁷ devaient être clarifiées. Ils sont tombés d'accord pour dire que la libération des barrières d'accès des articles peut prendre deux formes (LA1 et LA2), *toutes les deux étant bien du LA* (SUBER, 2008) [35]. On peut obtenir le « LA1 » par l'élimination des barrières de prix pour l'accès en ligne et obtenir aussi le « LA2 » non seulement par l'élimination des barrières de prix pour l'accès en ligne mais aussi par l'élimination des barrières de permission pour republier, pour réutiliser et pour modifier le texte.

Ils ont lancé une discussion pour chercher une meilleure nomenclature pour ces deux « sortes » de LA en avril 2008. La première terminologie choisie parlait de « strong Open Access and weak Open Access » (LA fort et LA faible) mais ces termes n'ont pas été retenus à cause de la connotation négative dans « LA faible ». Au bout de quelques mois, faute de consensus général, Peter Suber a

¹⁴ <http://www.richardpoynder.co.uk/>

¹⁵ <http://amsci-forum.amsci.org/archives/American-Scientist-Open-Access-Forum.html>

¹⁶ <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200304/cmselect/cmsctech/399/399we151.htm>

¹⁷ <http://www.earlham.edu/~peters/fos/bethesda.htm>

décidé d'une appellation « provisoire » (SUBER, 2008) [35] : Le LA1 sera « l'Open Access gratis » et le LA2 sera « l'Open Access libre » .

3.3 Le concept des archives ouvertes déformé

Les archives ouvertes sont nées d'abord sous le nom OAI en 1999 (Open Archive Initiative). Le nom découlait du nouveau protocole OAI-PMH mis en place. Mais cette initiative technique a été suivie par la BOAI (Budapest Open Access Initiative) en 2002, et on s'est aperçu des confusions fréquentes qu'engendraient les deux sigles et les leaders de cette époque ont commencé à parler simplement « d'open archives » ou archives ouvertes en français. Dans les années 2003/2004 les bibliothécaires anglo-saxons ont sans doute vu les premiers, l'avantage du protocole OAI-PMH pour collecter et diffuser l'information ; ils ont créé les premiers « repositories » pour leur travail de bibliothécaire. Beaucoup de ces « repositories » sont devenus des entrepôts de documents divers. Des catalogues, des notes de services, ou des petits bulletins d'information sans grand rapport avec la communication scientifique peuvent se trouver dans ces serveurs OAI. Ainsi sont nés de grands « fourre-tout » administratifs qui n'étaient en rien destinés à la diffusion des travaux des chercheurs. Cela a contribué à donner une mauvaise image des archives ouvertes. Il semble toutefois que si le nom « repository » a été définitivement adopté dans les pays anglo-saxons pour parler des archives ouvertes, la déviance initiale s'est estompée car le remplissage semble maintenant beaucoup plus axé vers la publication scientifique.

4 Appropriations des outils

La meilleure façon de s'approprier une archive est de la créer et de créer autour les services nécessaires. La plupart des archives et des services ont été créées par des chercheurs. Le modèle développé peut alors inciter une communauté entière à s'en emparer.

4.1 Mise en place d'une archive et auto-archivage

Pour mettre en place des archives OAI, il existe des logiciels libres qui sont très faciles à installer. Les plus utilisés dans le monde, sont actuellement Eprints (270 archives) et DSpace (330 archives).

Leslie Car, qui maintient l'archive de l'Electronic Computer School de Southampton, depuis de nombreuses années, donne une idée du coût (investissement et maintien) d'une archive sous Eprints, dans son message du 8 décembre 2007, sur la liste Open Access forum¹⁸. Le matériel nécessaire et les coûts de maintenance (heures/homme) sont très raisonnables.

Un site d'entraînement libre à tous, Eprint Demonstration Server¹⁹, permet de se familiariser avec l'auto-archivage.

Un chercheur qui souhaite auto-archiver doit simplement s'identifier par un mot de passe. Ensuite il remplit un certain nombre de données (nom de l'auteur, titre de l'article, titre du périodique, etc.) et enfin le système lui propose de mettre son texte dans l'archive. Tout cela ne demande qu'une dizaine

¹⁸ <http://listserver.sigmaxi.org/sc/wa.exe?A2=ind07&L=american-scientist-open>

¹⁹ <http://demoprints.eprints.org/>

de minutes. Dans certaines archives, il y a une autre étape. Le texte n'apparaît pas aussitôt déposé. Il va dans le tampon de l'archive pour être contrôlé. « Contrôlé » ne veut pas dire qu'il est soumis au « peer-review ». En effet certaines archives ont un « éditeur » qui vérifie que le texte est conforme à la charte dressée pour l'archive (conforme au type de contenu décidé par les responsables) et qui vérifie qu'il n'y a pas de brèche dans le copyright. Après vérification, l'article est mis en LA.

4.2 Différents concepts d'archives

En août 2008, on recense dans le monde, plus de 1100 archives OAI. Parmi elles, on peut percevoir 2 groupes d'archives : des archives institutionnelles (qui comprennent les sous-institutionnelles [département, laboratoire] ainsi que les archives de thèses) et des archives « centralisatrices » qui ont des vocations diverses : nationales ou thématiques/disciplinaires (tabl. 1). Parmi les développeurs d'archives il y a des tenants et des opposants de chaque type d'archive. Toutefois grâce au développement du protocole SWORD²⁰, il sera bientôt possible de faire des échanges automatiques de documents entre archives centralisées et distribuées et donc quand le réseau des archives sera bien constitué, ces oppositions n'auront plus de raison d'être.

Types d'archives	Vocation	Exemple	Logiciel
Archives Institutionnelles (AI)	institutionnelle	-Cambridge (UK) -Twente (Pays-Bas) -CERN	DSpace EPrints CDS
	sous-institutionnelle/ thématique	-Cambridge-Eng (UK) -WU-Med (USA) -Wroclaw-Eng (Pologne)	EPrints DSpace CDS
	thèses	-PASTEL (France) -Waterloo (Canada) -Pisa (Italie)	EPrints DSpace ETD-db
Archives Centralisatrices (AC)	thématique	-ArXiv -PubMedCentral -CogPrints	autre autre EPrints
	suppléante provisoire – faute d'archive institutionnelle	-Depot (UK)	EPrints
	nationale	-HAL (France)	HAL

Tableau 1 : Différents types d'archives,

Archives institutionnelles

Elles se sont développées en grand nombre et elles sont recensées entre autre, dans ROAR²¹. Elles sont basées sur le protocole OAI-PMH qui les rend inter-opérables. Un moteur spécifique comme OAISter peut collecter tous les documents répartis dans différentes archives. Une meta-archive nationale ou thématique peut moissonner les données des différentes archives qui ont ce standard.

²⁰ <http://www.ukoln.ac.uk/repositories/digirep/index/SWORD>

²¹ <http://roar.eprints.org/?action=browse>

Archives centralisatrices

Les archives centralisatrices qui sont également basées sur le protocole OAI-PMH reflètent les différentes possibilités de gestion : parmi elles, il y a des thématiques et des nationales.

ArXiv, Cogprints et PubMed Central sont des archives thématiques qui peuvent être considérées comme celles de la première génération. Les archives thématiques ou disciplinaires étaient nécessaires avant la création du protocole OAI-PMH mais aujourd'hui, elles sont surrogatoires, grâce aux possibilités de moissonnage des archives OAI. De plus, elles ne favorisent pas le développement de l'auto-archivage dans d'autres disciplines comme pourrait le faire les archives institutionnelles.

HAL²² l'archive française, à vocation nationale, initiée par F. Laloë, ne moissonne pas les publications des instituts et universités. Les publications sont préférentiellement déposées directement sur le site de HAL. Elles sont restituées ensuite au laboratoire, au département ou aux chercheurs fournisseurs sous forme de listes et de pages web qui portent les commentaires et le logo de l'organisme, ce qui rend transparent la centralisation dans HAL. Après avoir initialement démarré avec le logiciel E-prints, l'équipe d'informaticiens qui développe HAL a créé son propre logiciel.

La philosophie de Depot²³ (archive basée sur le logiciel E-prints) qui a été lancée par Peter Burnhill (EDINA) et Stephen Pinfield (SHERPA) est à l'opposé de la centralisation voulue par HAL. Depot a été créé pour accélérer les dépôts institutionnels au Royaume-Uni. Cela permet aux chercheurs britanniques d'y mettre leurs publications en attendant que leur université crée une archive. Ces publications seront restituées aux universités le moment venu. C'est aussi une archive nationale qui permet aussi la collecte, et le stockage de production de recherche du pays.

On peut signaler CiteSeer, OAIster, Citebase et Google Scholar. Ce sont des exemples de meta-archives thématiques ou pluridisciplinaires qui moissonnent l'information dans différents sites.

4.3 Assemblage et recherche des documents

Les portails et les moteurs de recherche

Grâce aux portails on peut rassembler et présenter les documents dispersés dans différentes archives. Darenet²⁴ en est un exemple. C'est le portail pour toutes les archives institutionnelles des Pays-Bas et il rassemble un grand nombre de documents.

Il existe des moteurs spécifiques pour les documents OAI comme OAIster²⁵ qui permettent de retrouver les documents dispersés dans différentes archives. Google Scholar moissonne également le contenu des archives ouvertes. Comme CiteSeer, il n'est pas réservé uniquement au protocole OAI.

²² <http://hal.archives-ouvertes.fr/>

²³ <http://depot.edina.ac.uk/>

²⁴ <http://www.darenet.nl/>

²⁵ <http://www.oaister.org/>

4.4 Différents registres d'information

Stevan Harnad avec l'équipe de recherche du département Electronics and Computer Science (ECS) de l'Université de Southampton a créé et continue de créer un certain nombre d'outils et de registres pour favoriser le développement de l'auto-archivage. Les plus connus sont le Registry of Open Archives (ROAR) et le Registry of Open Access Repository Material Archiving Policies (ROARMAP). Ces registres ont été copiés et ont été repris sur le site SHERPA de l'université de Nottingham²⁶ qui assure aussi le maintien du registre ROMEO.

SHERPA qui est un consortium de 33 universités du Royaume-Uni a obtenu des subventions du Joint Information Systems Committee (JISC) pour créer et maintenir ces pages web. Ce travail est très utile et ces registres sont très utilisés mais nous opposerons les fonctionnalités des réalisations de l'ECS à celles de SHERPA, pour attirer l'attention des lecteurs sur la qualité des différents registres mis à leur disposition.

RoMEO/SHERPA et RoMEO/E-Prints

Le but initial de RoMEO était de préciser les droits juridiques pour l'auto-archivage et éventuellement tenir compte de ces droits dans le protocole OAI. Deux ans après la naissance du premier projet, SHERPA a pris la charge de ce registre pour répertorier la politique éditoriale des périodiques. S. Harnad qui faisait partie du comité de conseil du premier projet de 2002, a lancé parallèlement le registre RoMEO/E-Prints²⁷ dont les données sont moissonnés à partir du registre SHERPA, pour présenter un visage RoMEO plus compréhensible et pratique que celui de RoMEO/SHERPA²⁸. Ce registre n'utilise que 3 codes de couleur (vert, vert-pale, gris). Ces couleurs précisent respectivement, les revues qui donnent le feu vert immédiat pour le dépôt des post-prints (63%), celles qui donnent la possibilité pour des pre-prints et celles qui ne donnent ni l'un ni l'autre. Il convient mieux à des chercheurs pressés ou à des néophytes de l'auto-archivage. On trouve aussi sur ce site des statistiques complètes.

ROAR et OpenDOAR

Le Registry of Open Archives (ROAR)²⁹ a été créé à l'ECS de Southampton (sous un autre nom) bien avant OpenDOAR et a beaucoup plus de fonctionnalités. On y trouve des informations explicites sur la taille des archives et leur développement dans le temps. Le catalogage des différents types de fichiers de chaque « repository » y est aussi fait. Ce registre propose des graphiques sur la croissance des archives et leur contenu. On peut connaître le nombre d'archives par pays, par institution, etc. Le registre OpenDOAR a l'avantage d'avoir ses entrées vérifiées par le personnel SHERPA (cela ne change pas beaucoup les données). Mais l'inconvénient d'OpenDOAR, ici aussi, est l'ajout de données inutiles qui ne permettent pas d'aller rapidement à l'essentiel.

²⁶ <http://www.sherpa.ac.uk/index.html>

²⁷ <http://romeo.eprints.org/>

²⁸ <http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php>

²⁹ <http://roar.eprints.org/>

ROARMAP et JULIET

Stevan Harnad a également créé en 2003 un registre connu sous le nom de Registry of Open Access Repository Material Archiving Policies (ROARMAP)³⁰. Ce site affiche les politiques des institutions qui prennent des positions fermes pour l'auto-archivage. Il permet de montrer les progrès de cette tendance et d'encourager les autres responsables à s'engager. On trouve la copie parfaite de ce registre sur le site de SHERPA, sous le nom de JULIET³¹. JULIET toutefois ne reporte pas les obligations institutionnelles. Face à SHERPA, les chercheurs de Southampton continuent à défendre leurs registres, non pas dans un but de compétition mais pour s'assurer que le message du libre accès qu'ils présentent avec leur vision de chercheur, reste clair pour les autres chercheurs et les incite à auto-archiver.

5 Appropriations politiques : lois ou projets de loi dans certains pays

Grâce à des pionniers très engagés, l'idée des archives ouvertes s'est développée plus rapidement dans certains pays que dans d'autres. De ce fait, dans les pays les premiers convertis, les archives ouvertes commencent à être à l'ordre du jour des débats politiques. Mais le lobby des éditeurs réagit en freinant les avancées parlementaires par tous les moyens. Un article paru dans Nature, en janvier 2007, (GILES, 2007) [6] a dévoilé les curieuses pratiques du lobby « anti- libre accès » développées dans les grandes maisons d'édition commerciales qui se sont octroyé les services d'un défenseur à la réputation sulfureuse. Cette information a scandalisé la communauté internationale des chercheurs qui a compris que certains éditeurs pouvaient aller très loin dans un système de défense douteux pour défendre leurs intérêts. Nous verrons comment le mouvement pour le libre accès est mené dans les pays leaders et comment parfois il est contrecarré par les éditeurs.

Les pays qui ont légiféré sur le LA (on ne compte pas ici les pays qui ont des obligations institutionnelles) sont au nombre de cinq en octobre 2008 : le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Australie, le Brésil, et l'Ukraine. Mais pour deux d'entre eux, le texte de loi reste « une proposition ou une loi non appliquée ». L'Europe aussi a tenté une approche de proposition de loi.

5.1 Au Royaume-Uni

Le travail de Stevan Harnad et de l'équipe du département Electronics and Computer Science (ECS) de l'université de Southampton fait que le Royaume-Uni est actuellement en tête pour ses réalisations et ses réflexions sur le libre accès³². C'est sous la direction de l'ECS qu'est né le premier logiciel d'auto-archivage EPrints. Il a été créé par un doctorant Rob Tansley (qui ira ensuite développer l'autre logiciel bien connu, Dspace, sous un contrat Hewlett-Packard au MIT). L'impact de ces logiciels a été très net sur le développement des archives au Royaume-Uni car c'est le pays européen qui compte le plus d'archives ouvertes (119 dont 90 institutionnelles et multi-institutionnelles). L'année 2006 a vu un développement important de nouvelles archives et un meilleur remplissage. Les enquêtes dirigées

³⁰ <http://www.eprints.org/openaccess/policysignup/>

³¹ <http://www.sherpa.ac.uk/juliet/>

³² <http://eprints.ecs.soton.ac.uk/12078/>

par Alma Swan (SWAN, 2004) [36] [37] et les rapports qui en découlent (SWAN, 2005) [38] [39] ont beaucoup contribué à promouvoir la connaissance des archives ouvertes dans les milieux universitaires, au niveau mondial. Réciproquement, ces enquêtes permettent à Alma Swan de mieux cerner le comportement des chercheurs devant cette nouveauté et de proposer des solutions pour les sensibiliser davantage à l'auto-archivage (SWAN, 2006) [40].

Comme nous l'avons vu précédemment (cf. paragraphe 3.1.2), les députés anglais ont été les premiers dans le monde, en 2004, à se pencher sur la législation du libre accès et surtout les premiers à étudier aussi la possibilité de l'auto-archivage. Un rapport très favorable au LA et à l'auto-archivage a été publié par le House of Commons Science and Technology Committee, en juillet 2004 (10th Report)³³. Le lobby des éditeurs a réussi à faire suspendre ce projet de loi. Les membres du Science Committee ont accusé ouvertement le ministre de l'industrie d'avoir soutenu le lobby des éditeurs scientifiques (SCIENCE AND TECHNOLOGY COMMITTEE, 2004) [30]. Par la suite toutefois, 6 des 7 conseils du Research Councils UK (RCUK) ont tout de même adopté la recommandation du comité.

5.2 Aux USA

Peter Suber contribue depuis de nombreuses années, à la diffusion d'informations très complètes sur le libre accès dans les « Open Access News ». Ses articles publiés dans son bulletin d'information « SPARC Newsletter » sont devenus des publications de référence³⁴.

Mike Eisen et Harold Varmus, avec la création de l'archive PubMed Central » ont aussi aidé à développer l'idée du libre accès aux Etats-Unis. Dans cette archive devraient être déposées les publications des recherches financées par les subventions du National Institutes of Health (NIH). Une bataille politique a commencé en 2004, avec un projet de loi d'obligation de dépôt dans PubMed Central voté au parlement. Cependant le lobby des éditeurs a réussi à faire reculer tous les projets qui ont pourtant été remis maintes fois sur la table car fortement soutenus par les associations de citoyens comme l'Alliance for Taxpayer Access³⁵ ainsi que par la Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC)³⁶. Ces derniers exigent à juste titre que des publications issues de fonds publics soient rendues publiques.

Un nouveau rapport a été publié en juin 2007 par l' Association of American Publishers (AAP). Les arguments contre le libre accès développés dans le rapport ainsi que ceux sur leur nouveau site PRISM³⁷ sont fallacieux et même risibles. Il est dit, entre autres, que le libre accès menace le « peer review ». Aucun de ces arguments n'est neuf. Ils ont été maintes fois réfutés par Stevan Harnad sur la liste de discussion American Scientist Open Access Forum ainsi que par Peter Suber sur son blog. Dans le numéro de septembre 2007 de SPARC Open Access Newsletter, Peter Suber les démonte un par un (SUBER, 2007) [34].

Pour contrer les tentatives des éditeurs et essayer d'influencer le nouveau débat parlementaire en faveur de la recherche, 26 prix Nobel ont signé une lettre ouverte réclamant l'obligation d'auto-

³³ <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200304/cmselect/cmsctech/399/399we151.htm>

³⁴ <http://www.earlham.edu/~peters/fos/>

³⁵ <http://www.taxpayeraccess.org/>

³⁶ <http://www.arl.org/sparc/>

³⁷ <http://www.prismcoalition.org/>

archivage des publications subventionnées par les NIH et l'ont adressée au Congrès américain en juillet 2007. De son côté « l'Alliance for Taxpayer Access » a joué un grand rôle les mois précédents le vote, en mobilisant les citoyens pour qu'ils interviennent auprès de leurs sénateurs. Grâce à tous ces efforts, après deux années de longues batailles, une obligation de dépôt dans PubMed Central a enfin été votée par le Sénat en octobre 2007 et le 26 décembre 2007, le Président Bush a donné son accord pour transformer le projet (H.R. 2764) en une loi qui inclut l'obligation pour les NIH de rendre public en libre accès toutes les recherches provenant de ses fonds³⁸.

5.3 En Australie

Tom Cochrane, Arthur Sale et Colin Steele ont largement contribué au développement des archives et à une politique forte d'auto-archivage dans les universités australiennes. C'est Tom Cochrane, vice-recteur de la Queensland University of Technology, qui a adopté la première obligation institutionnelle d'auto-archivage en février 2004. Notons toutefois que la toute première obligation dans le monde à été celle adoptée par l'université de Southampton, deux auparavant, mais ce n'était qu'une obligation de département qui ne s'appliquait qu'à la School of Electronic and Computer Science. Arthur Sale a fait des études comparatives très intéressantes sur le taux de remplissage des archives avec ou sans obligation et sur le point de vue du chercheur sur cette obligation (SALE, 2006) [24] [25]. Les chiffres de remplissages donnés par l'obligation de dépôt sont évidemment très convaincants (SALE, 2006) [26] [27]. Il rapporte aussi que la meilleure façon de propager la pratique de l'auto-archivage est de toucher la cible la plus proche au niveau local, en général le département de recherche. Ensuite chaque département peut entraîner son université en ayant démontré les bienfaits et la facilité du projet (SALE 2007) [28].

Les institutions politiques australiennes s'intéressent beaucoup à ces développements puisque les projets du gouvernement font état d'une nouvelle évaluation de la recherche (le RQF) basée sur la métrique et impliquant donc le dépôt obligatoire des publications australiennes dans des archives ouvertes³⁹. Les mêmes démarches vers l'évaluation métrique de la production scientifique se font au Royaume-Uni.

Le rapport « Venturous Australia »⁴⁰ a été diffusé récemment, et ce rapport connu aussi sous le nom de « Rapport Cutler » fait des recommandations très pertinentes sur le Libre Accès. Le ministre de la Recherche de l'Innovation et de l'Industrie, Kim Carr, s'est adressé par vidéo, en septembre 2008 aux participants au colloque de Brisbane « Open Access and Research Conférence »⁴¹ et a confirmé sa totale adhésion aux recommandations du rapport.

A l'issue du colloque, la Déclaration de Brisbane a été lancée⁴². Elle prend sa place après Budapest, Bethesda et Berlin et c'est le « quatrième B ». Six années séparent la Déclaration de Budapest de celle de Brisbane et on sent la maturation du mouvement. Les imprécisions de Budapest sont rectifiées, les errances de Bethesda et de Berlin sont effacées. Nous sommes entrés dans la phase de l'action.

³⁸ <http://www.taxpayeraccess.org/media/release07-1226.html>

³⁹ http://www.dest.gov.au/sectors/research_sector/policies_issues_reviews/key_issues/research_quality_framework/default.htm

⁴⁰ <http://www.innovation.gov.au/innovationreview/Pages/home.aspx>

⁴¹ <http://www.oar2008.qut.edu.au/>

⁴² <http://openaccess.eprints.org/index.php/archives/472-Brisbane-Declaration-on-Open-Access.html>

L’Australie a un plan concret pour le Libre Accès par les archives Ouvertes. Nous rappellerons le préambule qui place bien la démarche de Brisbane au niveau de la recherche mondiale : « The participants recognise Open Access as a strategic enabling activity, on which research and inquiry will rely at international, national, university, group and individual levels ».

5.4 Au Brésil

Le Brésil est entré très tôt dans le mouvement du libre accès avec la création du site de SCIELO en 1998 qui rassemble et met en libre accès tous les périodiques d’Amérique latine⁴³.

Un projet de loi pour l’obligation de l’auto-archivage soutenu par une pétition de chercheurs a été débattu au parlement en 2007⁴⁴ mais pour l’instant, cette démarche reste sans résultat. Les principaux initiateurs et défenseurs de cette proposition de loi sont Hélio Kuramoto de IBICT (Institut Brésilien de l’Information en Science et Technologie), Sely Costa professeur de l’université de Brasilia et Rodrigo Rollemberg, député fédéral du Brésil.

5.5 En Ukraine

Un récent article d’Iryna Kuchma (KUCHMA, 2008) [18] fait une bonne synthèse sur libre accès dans le monde et plus particulièrement en Ukraine. Elle signale que la loi ukrainienne oblige le LA⁴⁵. Toutefois, cette loi qui a été votée en 2007, n’est pas encore appliquée.

5.6 En Europe

La Commission Européenne propose

Alors qu’au Royaume-Uni on attendait les résultats du rapport du House of Commons Science and Technology Committee, la Commission Européenne a commandité un rapport en juin 2004 sur « un système de publication scientifique efficace pour la recherche européenne ». Il a été rendu public en mars 2006 sous le nom « Study on the economic and technical evolution of the scientific publication markets in Europe. »⁴⁶. Ce volumineux rapport de 112 pages donne des recommandations pour le libre accès et pour l’auto-archivage. La Commission Européenne a demandé qu’il soit critiqué par tous les intéressés : chercheurs, organismes, éditeurs. La recommandation A1 du rapport, formule l’obligation d’auto-archiver mais avec une période d’embargo. Stevan Harnad a proposé d’apporter une modification à cette politique : pour un meilleur « rendement » de l’auto-archivage, il faut exiger le dépôt immédiat du texte-intégral de tout article, sans exception et donc sans période d’embargo, mais si nécessaire en accès clos, dans une archive institutionnelle. De ce fait, seules les métadonnées doivent apparaître obligatoirement. La mise en libre accès du texte déposé n’est pas obligatoire, elle dépend seulement du bon vouloir des chercheurs et du statut juridique du document. Cette proposition de modification de politique d’obligation a été reprise et recommandée à son tour par l’European Research Council (ERC) et par l’European Advisory Board (EURAB)⁴⁷.

⁴³ http://www.scielo.br/scielo.php?script=sci_home&lng=en&nrm=iso

⁴⁴ <http://openaccess.eprints.org/index.php/archives/252-guid.html>

⁴⁵ <http://www.eprints.org/openaccess/policysignup/fullinfo.php?inst=The%20Parliament%20of%20Ukraine%20%28Verhovna%20Rada%29>

⁴⁶ http://ec.europa.eu/research/science-society/pdf/scientific-publication-study_en.pdf

⁴⁷ <http://www.eprints.org/signup/fulllist.php>

En février 2007, une conférence intitulée « Scientific Publishing in the European Research Area Access, Dissemination and Preservation in the Digital Age » a été organisée à Bruxelles par la Commission des Communautés Européennes⁴⁸. Ayant appris, que les éditeurs s'organisaient en lobby pour la réunion de Bruxelles, des organismes impliqués dans le développement du libre accès, comme le Joint Information Scientific Committee (JISC) ont lancé une pétition⁴⁹ auprès des chercheurs. Il s'agissait simplement de demander à la communauté européenne d'appliquer les recommandations du rapport qu'elle avait commandité. Cette pétition « contre-lobby » a réussi à collecter 20 000 signatures en un mois. Toutes ces signatures ont été rassemblées dans d'imposants livres reliés et présentés le matin même de l'ouverture de la conférence au commissaire de la recherche, Janez Potocnik.

Les éditeurs disposent

Avant la tenue de la conférence, le lobby des éditeurs avait réussi à persuader la commission européenne de se concentrer sur les enjeux de l'avenir de l'industrie de l'édition scientifique et à faire oublier ce qui était au coeur du rapport remis l'année précédente : les enjeux du libre accès pour la recherche. Grâce à la pétition et en dépit de la présence dominante des éditeurs, la voix des chercheurs a quand même été entendue ce jour-là. Le discours de clôture du commissaire Janez Potocnik l'a montré, mais une fois de plus on n'a pas osé prendre de décision ferme et rapide de l'obligation de l'auto-archivage. Pourquoi l'Europe ne suit-elle pas les recommandations du rapport qu'elle a commandité ? On lira avec beaucoup d'intérêt l'analyse des décisions prises à la réunion de Bruxelles faite par Peter Suber dans la Newsletter de Mars 2007 (SUBER, 2007) [33] ainsi que l'article de Richard Poynder (POYNDR, 2007) [21] « Open Access : The War in Europe ».

Les décisions ont probablement été différées par crainte de fragiliser l'industrie des périodiques scientifiques. Pourtant, une recherche « rentabilisée » par le libre accès aurait une répercussion sur toute l'industrie et ce serait infiniment plus rentable pour l'Europe. Il faut rappeler aussi que les payeurs d'impôts sont en droit d'attendre des publications en libre accès. Ce sont eux qui financent principalement la recherche : ce n'est pas l'industrie des publications scientifiques qui le fait (HARNAD, 2007) [13].

6 Appropriation par les financeurs de la recherche: les obligations de dépôts

Nous avons vu que les objectifs acceptés par le monde politique ne sont pas toujours atteints. En revanche, il est plus facile pour des financeurs d'exiger le LA pour les résultats de recherche qu'ils subventionnent ou qu'ils financent. En effet, il a été vite perçu que les recherches qui découlent du financement public doivent être publiques. Ainsi 28 fondations dans le monde ont à ce jour exigé que les publications financées par leurs dotations soient obligatoirement en libre accès dans une archive. Les universités sont de plus en plus nombreuses (25 en octobre 2008) et l'année 2008 a vu une

⁴⁸ <http://ec.europa.eu/research/science-society/index.cfm?fuseaction=public.topic&id=550&lang=1&CFID=5495416&CFTOKEN=ed3aae3b37749d52-D8D12B5D-0803-6208-854B94CF64D0271FN>

⁴⁹ <http://www.ec-petition.eu/>

importante progression du nombre des obligations dans leur ensemble. A ce jour on compte 57 obligations de dépôt et 11 propositions d'obligation en attente dans le monde (tabl. 2).

Pays	Obligation (n)			Obligation proposée (n)			Total
	départements	institutions	fondations	institutions	fondations	pour multi-institutions	
Allemagne		1					1
Australie	1	4	2				7
Autriche		1					1
Belgique		1	1				2
Brésil						1	1
Canada			4		1		5
Chine						1	1
Espagne		1					1
Europe		1	2		2	1	6
Finlande		1					1
France	1		1	1			3
Inde		2			1		3
Irlande			2				2
Italie		1					1
Norvège				1			1
Portugal		1					1
Russie		1					1
Suisse		2	1				3
Turquie		1					1
Ukraine						1	1
UK	2	4	13				19
US		3	2		1		6
Total	4	25	28	2	5	4	68

Tableau 2 : Listes des pays qui ont exigé la mise en LA des articles de recherche qu'ils financent

(données du 19 octobre 2008 extraites de ROARMAP

<http://www.eprints.org/openaccess/policysignup/>)

Il y a différentes politiques d'obligations de dépôt mais celle qui donne les meilleurs résultats car elle est généralisable partout, est la politique « Immediate Deposit/Optional Access » (ID/OA)⁵⁰ (aussi dénommée Dual Deposit/Release⁵¹). Il suffit d'obliger à déposer toutes les publications : suivant le statut du document (donné par la politique de l'éditeur) 63% à 95% des dépôts pourront être mis en LA immédiatement. Les autres resteront en accès clos dans l'archive, durant la période d'embargo. Mais pour 100% des dépôts, grâce à cette obligation de dépôt, les métadonnées seront visibles. Donc pour les documents qui ne sont pas en LA, si on implémente dans l'archive le « bouton » RequestEprint⁵², il est possible pour tous les chercheurs qui ont besoin d'un document en accès clos, d'envoyer une demande de tiré-à-part (TAP) à l'auteur. Ceci se fait par un courriel automatisé par l'intermédiaire de l'archive et l'auteur peut autoriser l'envoi en cliquant sur une url dans les courriers reçus. Ainsi, même pour les documents en accès clos on peut presque parler de libre accès. Cette politique est appliquée dans le département de ECS de Southampton ou encore à l'université de Minho. Et les chercheurs de ces deux organismes en tirent tous les avantages.

En Europe, le mouvement universitaire pour le libre accès est mené par Bernard Rentier, recteur de l'université de Liège, avec l'association EuroOpenScholar⁵³ qui a été créée en 2007. Il a l'appui de l'European Universities Association (EUA)⁵⁴ qui compte 791 membres dans 46 pays. Voici ce que B. Rentier a écrit, en avril 2008⁵⁵:

« L'EUA recommande que chaque université européenne établisse un dépôt institutionnel (ou participe à un dépôt interuniversitaire collectif) et le gère selon les pratiques actuellement recommandées par les spécialistes (ce sont précisément ces bonnes pratiques qui seront exposées en détail sur le site web d'EuroOpenScholar, voir ci-après). Chaque université devra aussi s'assurer que ses chercheurs déposent leurs publications dans la digithèque dès leur acceptation pour publication, que l'accès en soit ouvert ou fermé. Les universités doivent aussi mieux prendre en compte les droits d'auteurs habituellement inexplicablement abandonnés aux éditeurs sans discussion par simple tradition, et donc la gestion des droits de propriété intellectuelle.

Ces recommandations sont basées sur les principes suivants:

- les universités sont les gardiennes du savoir généré par la recherche en tant que bien public,*
- les résultats des recherches financées par les deniers publics doivent être publiquement accessibles dès que possible. »*

7 Les chercheurs restent maîtres chez eux et préparent l'avenir

L'idée du libre accès lancée par les chercheurs a été déformée par un certain nombre d'acteurs de la communication scientifique. Ainsi l'auto-archivage qui est pourtant la voie la plus simple et la plus

⁵⁰ <http://openaccess.eprints.org/index.php?archives/71-guid.html>

⁵¹ <http://www.earlham.edu/~peters/fos/newsletter/08-02-06.htm#dual>

⁵² <http://wiki.eprints.org/w/RequestEprint>

⁵³ <http://recteur.blogs.ulg.ac.be/?p=151>

⁵⁴ <http://www.eprints.org/openaccess/policysignup/fullinfo.php?inst=European%20University%20Association%20%28EUA%29>

⁵⁵ <http://recteur.blogs.ulg.ac.be/?p=185>

rapide, a été pendant de longues années incompris et donc négligé par les décideurs universitaires. Depuis les années 2004/2005, cette autre voie du libre accès a enfin pris sa place dans les universités et elle s'est aussi imposée à la sphère politique. Les responsables d'université ou d'instituts de recherche ont tout pouvoir pour faire avancer rapidement le libre accès, en exigeant chez eux, dans leur organisme, l'auto-archivage des publications des chercheurs de leur institution. Ces derniers en tirent tous les bénéfices.

Compte tenu de ses enjeux et des effets qu'il a produits, le libre accès est devenu un domaine de recherche. Des chercheurs expérimentent et publient leurs résultats sur ce sujet en utilisant toutes les capacités du libre accès. Les outils informatiques sont libres, les textes fondamentaux sont accessibles librement et ainsi les idées germent rapidement et stimulent les recherches dans ce domaine. Toutes ces nouvelles possibilités sont décrites dans des publications récentes de scientométrie (BRODY et al., 2007) [2] (HARNAD, 2008) [15].

Il ne fait aucun doute que la communauté scientifique, par la force de son intelligence collective, finira par imposer la communication scientifique libre sur Internet. Mais, d'après Stevan Harnad, au-delà de cette évolution, une autre révolution est en route :



Nos trois premières révolutions cognitives ont été le langage, l'écriture et l'imprimerie. Cette quatrième révolution, la libre communication scientifique en ligne et en temps réel, servira à accélérer le progrès scientifique vers la vitesse de la pensée, tempo pour lequel nos cerveaux sont biologiquement adaptés. (SHADBOLT et al. 2006) [29], (POYNTER, 2007) [22], (DROR & HARNAD, 2008) [4].

Bibliographie

1. BOSCH Hélène (2003) *La Budapest Open Access Initiative (BOAI) pour un libre accès aux résultats de la recherche*. Terminal N°89, Printemps/Été 2003, pp. 45-52 [en ligne]. Disponible sur <<http://cogprints.org/4409/>> (consulté le 02.07.08)
2. BRODY Tim et al. (2007). *Incentivizing the Open Access research web: publication-archiving, data-archiving and scientometrics*. CTWatch Quarterly, 3 (3) [en ligne]. Disponible sur : <<http://eprints.ecs.soton.ac.uk/14418/>> (consulté le 02.07.08)

3. CARR Leslie, HARNAD Stevan (2005). *Keystroke economy: a study of the time and effort involved in self-archiving*. Technical Report, ECS, University of Southampton [en ligne]. Disponible sur <<http://eprints.ecs.soton.ac.uk/10688/>> (consulté le 02.07.08)
4. DROR, Itiel, HARNAD, Stevan. (2009) *Offloading Cognition onto Cognitive Technology*. In Dror, I. and Harnad, S. (Eds) (2009): *Cognition Distributed: How Technology Extends Our Minds*. Amsterdam: John Benjamins. (à paraître).
5. GARGOURI, HAJJEM, GINGRAS, CARR and HARNAD (2008) (à paraître).
6. GILES Jim (2007). *PR's 'pit bull' takes on Open Access*. Nature, News, 24 January [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.nature.com/news/2007/070122/full/445347a.html>> (consulté le 02.07.08)
7. GUEDON Jean-Claude (1996). *La planète Cyber. Internet et Cyberspace*. Paris : Gallimard, 128p. (Découvertes Gallimard). [en ligne] Disponible sur : <<http://www.agora.qc.ca/biblio/cyber.html>>(consulté le 02.07.08)
8. GUEDON Jean-Claude (2008). *Accès libre, archives ouvertes, et Etats-nations : les stratégies du possible*. AMETIST N°2 [en ligne]. Disponible sur : <<http://ametist.inist.fr/document.php?id=465>> (consulté le 08.08.08)
9. HARNAD Stevan (1995). *Universal FTP Archives for Esoteric Science and Scholarship: A Subversive Proposal*. In: Ann Okerson & James O'Donnell (Eds.) *Scholarly Journals at the Crossroads; A Subversive Proposal for Electronic Publishing*. Washington, DC., Association of Research Libraries, June 1995 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.arl.org/scomm/subversive/toc.html>> (consulté le 02.09.08)
10. HARNAD, Stevan (2003). *À mon avis: Autoarchivez pour les autres comme vous souhaiteriez que les autres autoarchivent pour vous*. Affaires Universitaires. Décembre 2003. [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.affairesuniversitaires.ca/Francais/issues/2003/dec/>> (consulté le 02.09.08)
11. HARNAD Stevan et al. (2004). *The green and the gold roads to Open Access*. Nature Web Focus : Access to the literature [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.nature.com/nature/focus/accessdebate/21.html>> (consulté le 02.07.08)
12. HARNAD Stevan. (2006). *Publish or perish - self-archive to flourish: the green route to Open Access*. ERCIM News, 64, January [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ercim.org/publication/Ercim_News/enw64/harnad.html> (consulté le 02.07.08)
13. HARNAD Stevan (2007). *Feedback on the Brussels EC Meeting on Open Access* [en ligne]. Disponible sur : <<http://openaccess.eprints.org/index.php?/archives/209-guid.html>> (consulté le 02.07.08)
14. HARNAD Stevan (2007). *When did the Open Access movement "officially" begin?* American Scientist Open Access Forum, 3 July [en ligne]. Disponible sur :

- <<http://listserver.sigmaxi.org/sc/wa.exe?A2=ind07&L=american-scientist-open-access-forum&F=l&P=77962>> (consulté le 02.07.08)
15. HARNAD Stevan (2008). *Validating research performance metrics against peer ranking*. Ethics in Science and Environmental Politics, vol. 8, pp.103-107 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.int-res.com/articles/esep2008/8/e008p103.pdf>> (consulté le 12/08/08)
 16. HOUGHTON John, SHEENAN Peter (2006). *The economic impact of enhanced access to research findings*. CSES working paper, N° 23, July, 31p. [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cfses.com/documents/wp23.pdf>> (consulté le 02.07.08)
 17. HOUGHTON John (2007). *The value of OA*. American Scientist Open Access Forum, 4 April [en ligne]. Disponible sur : <<http://listserver.sigmaxi.org/sc/wa.exe?A2=ind07&L=american-scientist-open-access-forum&D=1&F=l&P=48143>>(consulté le 02.07.08)
 18. KUCHMA Irina (2008) *Open Access, equity, and strong economy in developing and transition countries: Policy perspectives*. Serials Review, 34 (1), pp.13-20 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.library.ukma.kiev.ua/dspace/handle/123456789/92>> (consulté le 02/07/08)
 19. OPCIT PROJECT *The effect of Open Access and downloads ('hits') on citation impact: a bibliography of studies* [en ligne]. Disponible sur : <<http://opcit.eprints.org/oacitation-biblio.html>> (consulté le 02.07.08)
 20. POYNDRER Richard (2004). *Poynder on point. Ten years after*. Information Today, 21 (9), 1 October [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.infotoday.com/IT/oct04/poynder.shtml>> (consulté le 02.07.08)
 21. POYNDRER Richard (2007). *Open Access: the war in Europe*, 15 March. [en ligne]. Disponible sur : <<http://poynder.blogspot.com/2007/03/open-access-war-in-europe.html>> (consulté le 02.07.08)
 22. POYNDRER Richard (2007). *Open and shut. the OA interviews: Stevan Harnad*,. 1 July [en ligne] disponible sur : <<http://poynder.blogspot.com/2007/07/oa-interviews-stevan-harnad.html>> (consulté le 02.07.08)
 23. ROWLANDS Ian, NICHOLAS Dave (2005). *New Journal Publishing Models: An international survey of senior researchers*. CIBER report for the Publishers Association and the International Association of STM Publishers, 23p. [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.slais.ucl.ac.uk/papers/dni-20050925.pdf>> (consulté le 02.07.08)
 24. SALE Arthur (2006). *Comparison of IR content policies in Australia*. First Monday, 11 (4) [en ligne]. Disponible sur : <<http://eprints.utas.edu.au/264/>> (consulté le 02.07.08)
 25. SALE Arthur (2006). *Researchers and institutional repositories*. In : Jacobs, Neil, Eds. *Open Access: Key Strategic, Technical and Economic Aspects*. Oxford : Chandos, chapter 9, pp. 87-100 [en ligne]. Disponible sur : <http://eprints.utas.edu.au/257/>> (consulté le 02.07.08)

26. SALE Arthur (2006). *The acquisition of Open Access research articles*. First Monday, 11 (9), October [en ligne]. Disponible sur :
<http://www.firstmonday.org/issues/issue11_10/sale/index.html> (consulté le 02.07.08)
27. SALE Arthur (2006). *The impact of mandatory policies on ETD acquisition*. D-Lib Magazine, 12 (4), April [en ligne]. Disponible sur : <<http://dx.doi.org/10.1045/april.2006>> (consulté le 02.07.08)
28. SALE Arthur. (2007) *The patchwork mandate*. D-Lib Magazine, 13 (1/2), January/February [en ligne]. Disponible sur : <http://www.dlib.org/dlib/january07/sale/01sale.html> >(consulté le 02.07.08)
29. SHADBOLT, N., BRODY, T., CARR, L. and HARNAD, S. (2006) *The Open Research Web: A Preview of the Optimal and the Inevitable*, in Jacobs, N., Eds. Open Access: Key Strategic, Technical and Economic Aspects, Chandos. [en ligne]. Disponible sur :
<<http://eprints.ecs.soton.ac.uk/12453/>>(consulté le 02.09.08)
30. SCIENCE AND TECHNOLOGY COMMITTEE. *MPs condemn government response to scientific publication report*. N°81 of session 2003-2004, 8 November 2004 [en ligne].
Disponible sur :
<http://www.parliament.uk/parliamentary_committees/science_and_technology_committee/scitech081104.cfm> (consulté le 02.07.08)
31. SPARKS Sue (2005). *JISC Disciplinary Differences Report*. London : Rightscom. [en ligne].
Disponible sur :
<http://www.jisc.ac.uk/uploaded_documents/Disciplinary%20Differences%20and%20Needs.doc> (consulté le 02.07.08)
32. SUBER Peter (2006). *Nine questions for hybrid journal programs*. SPARC Open Access Newsletter, 101, September. [en ligne]. Disponible sur :
<<http://www.earlham.edu/~peters/fos/newsletter/09-02-06.htm>> (consulté le 02.07.08)
33. SUBER Peter (2007). *The Ides of February in Europe: The European Commission plan for Open Access*. SPARC Open Access Newsletter107, March [en ligne]. Disponible sur :
<<http://www.earlham.edu/~peters/fos/newsletter/09-02-07.htm>> (consulté le 02.07.08)
34. SUBER Peter (2007). *Will Open Access undermine peer review?* SPARC Open Access Newsletter, 113, September. [en ligne]. Disponible sur :
<<http://www.earlham.edu/~peters/fos/newsletter/09-02-07.htm>> (consulté le 02.07.08)
35. SUBER Peter (2008). *Gratis and libre Open Access*. SPARC Open Access Newsletter, N°124, August .[en ligne]. Disponible sur :
<<http://www.earlham.edu/~peters/fos/newsletter/08-02-08.htm>> (consulté le 28.08.08)
36. SWAN Alma, BROWN Sheridan (2004). *JISC/OSI Journal Authors Survey Report*. JISC Report. [en ligne] Disponible sur : <<http://cogprints.org/4125/>> (consulté le 02.07.08)

37. SWAN Alma, BROWN Sheridan (2004). *Authors and Open Access publishing*. Learned Publishing, 17 (3), pp. 219-224 [en ligne]. Disponible sur : <<http://cogprints.org/4123/>> (consulté le 02.07.08)
38. SWAN Alma et al. (2005). *Developing a model for e-prints and Open Access journal content in UK further and higher education*. Learned Publishing, 18 (1), pp. 25-40. [en ligne]. Disponible sur : <<http://cogprints.org/4120/>> (consulté le 02.07.08)
39. SWAN Alma (2005). *Open access self-archiving: An introduction*. Technical Report, JISC, HEFCE [en ligne]. Disponible sur : <<http://eprints.ecs.soton.ac.uk/11006/>> (consulté le 02.07.08)
40. SWAN Alma (2006). *The culture of Open Access: researchers' views and responses*. In : Jacobs, N., Eds. *Open Access: Key Strategic, Technical and Economic Aspects*. Oxford : Chandos, chapter 7, pp.52-59 [en ligne]. Disponible sur : <http://eprints.ecs.soton.ac.uk/12428/> (consulté le 02.07.08)
41. TANSLEY Robert, HARNAD Stevan. (2000) *Eprints.org Software for Creating Institutional and Individual Open Archives* D-Lib Magazine 6 (10) [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.dlib.org/dlib/october00/10inbrief.html#HARNAD>>(consulté le 02.09.08)
42. THE ALLIANCE FOR TAXPAYER ACCESS [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.taxpayeraccess.org/nih/2007senatecalltoaction.html>> (consulté le 02.07.08)